

VOS CONSEILLÈRES

Vous souhaitez venir à une permanence ?

Cathy Goursat et Julie Vaysse vous accueillent aux horaires d'ouverture ci-dessous :

LUNDI	8h30-17h30	
MARDI	8h30-12h	13h-17h30
MERCREDI	8h30-12h	13h-17h30
JEUDI	13h30-18h30	
VENREDI	8h30-12h	13h-17h

Permanences :

Impôts (DGFiP) sur RDV : 05 65 37 64 71

LUNDI

ADIL Association Départementale d'informations au Logement sur RDV : 05 65 35 25 41

VENREDI (3^{ème} du mois) 13h30-16h

FORUM REFUGIES sur RDV : 06 03 63 99 61

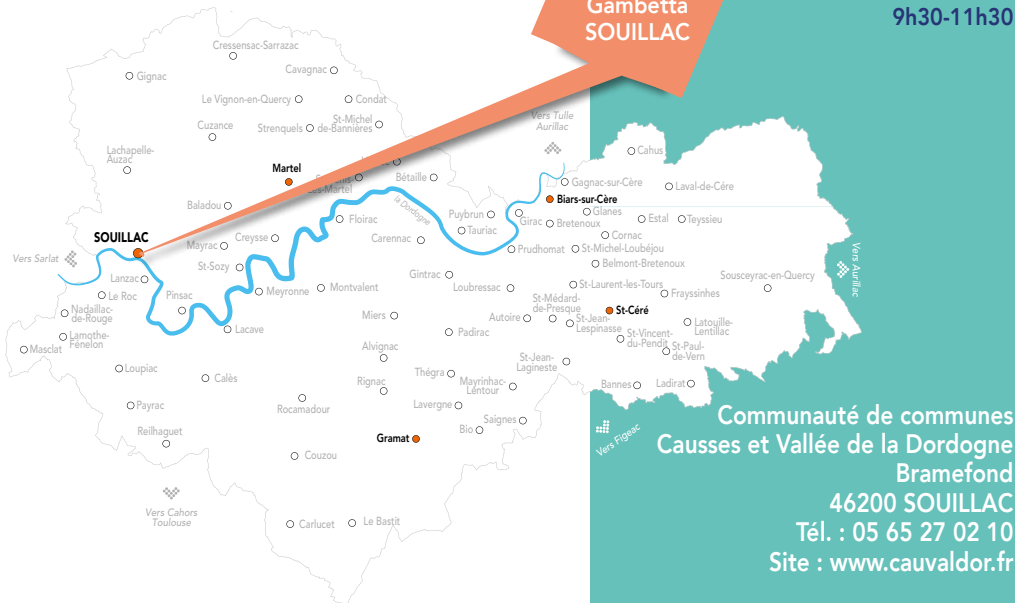
MERCREDI 8h30-12h / 13h-17h30

La Maison des Ados (12-25 ans) sur RDV :

UN MERCREDI SUR 2 06 72 17 60 81

L'association Le pied à l'étrier (atelier de français) : 06 83 44 42 30


31, avenue Gambetta SOUILLAC



Maison France services SOUILLAC :

Cathy Goursat & Julie Vaysse : 05 65 37 64 71

cauvaldorservices-souillac@cauvaldor.fr

En dehors des horaires de la structure, vous pouvez nous rejoindre auprès du **CAR itinérant des services publics** ainsi que les Maisons FRANCE Services :

BIARS/CÈRE : 05 65 38 03 79

GRAMAT : 05 82 12 00 23/24

MARTEL : 05 82 13 00 85/77

ST-CÈRE : 05 65 34 35 19

antenne de PAYRAC : 05 65 37 64 71
tous les mardis : 9h30-11h30

Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne Bramefond
46200 SOUILLAC
Tél. : 05 65 27 02 10
Site : www.cauvaldor.fr



France services LA MAISON

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE 		SANTÉ 
	ÉTAT CIVIL ET FAMILLE 	
JUSTICE 	BUDGET 	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER 
PROCHE DE VOUS,		PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches au quotidien.



31, avenue Gambetta
SOUILLAC



POUR LES HABITANTS DE SOUILLAC ET DES ALENTOURS

La communauté de communes Cauvaldor a choisi de s'appuyer sur le dispositif national **France services** pour faire venir des services publics de proximité de qualité dans les communes.

Les maisons France services regroupent en un même lieu une offre complète sous la forme de guichet unique afin de simplifier vos démarches.

Nos conseillers sont disponibles pour vous offrir un accompagnement personnalisé :

- ils vous informent sur vos droits,
- ils vous aident dans vos démarches administratives,
- ils vous informent sur **les services de Cauvaldor**,
- ils vous accompagnent dans les demandes d'aide sociale du CIAS.

Point numérique (à venir)

Un point numérique est à disposition afin de vous permettre d'avoir accès à un outil informatique et une connexion Internet. Des formations sont également proposées, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos conseillers.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Au sein des maisons France services, vous pouvez également bénéficier de tous les soutiens que peut apporter le CIAS Cauvaldor en termes d'aide sociale : domiciliation, bons d'urgence alimentation/hygiène, bons de carburant, demande d'aides sociales facultatives pour le paiement de quittance de loyer, factures d'électricité, d'eau, de cantine, ...).



La maison France services vous permet d'accéder facilement aux services publics, de Cauvaldor (habitat, urbanisme...) et du CIAS.

Accueil

informations et orientation



Accompagnement

dans vos démarches administratives



Mise à disposition

d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



Aides sociales

bons alimentaires, domiciliation, aides financières



Des réponses à vos besoins ...



Formation, emploi et retraite

- Je prépare ma retraite ;
- Je cherche un emploi ;
- Je suis affilié à la MSA ;
- Information jeunesse.



Prévention santé

- Je prends soin de ma santé ;
- Remboursement de mes soins ;
- Je suis en situation de handicap.



Budget

- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.



Justice

- Je fais face à un litige/conflit ;
- Je suis victime d'une infraction.



Logement, mobilité, courrier et service ADS ⁽¹⁾

- Je me déplace ;
- Je cherche mon énergie ;
- J'ai besoin d'un service postal ;
- Je demande une allocation logement ;
- J'ai besoin d'accompagnement pour mon projet de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessitant une autorisation d'urbanisme ⁽¹⁾.



Etat civil et famille

- Je donne naissance ;
- J'établis mes papiers d'identité ;
- Je perds un proche.

On vous accueille !

Accès gratuit

